

Le Mesnil Saint Denis
Le 24 juin 2009

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2009

33 licenciés ou parents représentant les licenciés étaient présents pour une assistance d'une cinquantaine de personnes.

Après avoir remercié les présents, le Président ouvre la séance :

Bilan d'activité annuel

Le Président rappelle :

- le maintien des effectifs à 61 tireurs, chiffre difficile à dépasser compte tenu de la taille et de l'équipement de la salle.
 - la section a organisé cette année deux compétitions : une pour les jeunes qui a attirée peu de tireurs, une pour les vétérans « le 2^{ème} challenge Simonet » qui a regroupé une vingtaine de tireurs.
- Ces manifestations seront reconduites dans la mesure du possible l'an prochain.

Le Maître d'armes rappelle :

- la section s'oriente vers le loisir, elle fait pratiquer les jeunes tireurs au fleuret jusqu'à l'âge d'environ 14 ans puis à l'épée électrique
- La section accompagne également les tireurs qui souhaitent faire des compétitions. Mais compte tenu des coûts des compétitions (déplacement, hébergement, accompagnement), la section ne pouvant les prendre en charge, ceux qui souhaitent aller au niveau National devront être pris en charge par un autre Club.
- Il y a eu une bonne participation des tireurs tant chez les « petits », qu'en compétition régionale. La section a également accompagné un tireur jusqu'en qualification en National 2.
- La section se doit également de former des jeunes à l'arbitrage, puisque la FFE oblige pour une participation aux compétitions de 4 tireurs de présenter un arbitre du club. Nous avons actuellement un jeune en formation.
- Les adultes sont également présents en compétition Loisirs

Le rapport est accepté à l'unanimité

Rapport financier

Le Président précise que compte tenu d'une nouvelle directive une prime d'ancienneté a été attribuée au Maître d'armes, ce qui entraîne une surcharge au niveau des comptes (7% d'augmentation du coût salarial). Il rappelle également que sans la subvention de la Mairie la section ne serait pas viable. La section a un avoir juste suffisant pour couvrir ses charges pour clore la saison.

Le rapport est accepté à l'unanimité

Election du bureau

Le bureau présente sa démission selon l'usage. Après appel à candidature le bureau est reconduit à l'identique hormis JY Ottmann.

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité

Organisation

Le Président précise que pour la saison prochaine certains aménagements seront apportés. La section adaptera dans la mesure du possible les cours pour une meilleure répartition du nombre de tireurs par cours

Elle pérennisera le principe du prêt de la tenue contre caution avec cependant certaines modifications :

1. la tenue sera prêtée gracieusement aux débutants 1^{ère} année,
2. elle sera ensuite louée pour les autres tireurs dans la limite des stocks contre une caution et une location annuelle de 30 euros pour permettre l'entretien et l'achat de nouveau matériel.
3. le masque et l'arme seront prêtés gracieusement, mais toute dégradation (lame cassée par exemple) sera facturée aux tireurs pour une somme forfaitaire de 15 euros et 10 euros pour le montage par le club.
4. Le Président rappelle que pour des raisons d'hygiène il est préférable d'acquérir son propre masque.

Le Président rappelle enfin que le certificat médical est obligatoire, qu'il doit être joint à la demande d'inscription ou au plus tard dans les 8 jours après le début des cours et qu'il doit être daté postérieurement au 1^{er} septembre compte tenu des contraintes d'assurance. (année sportive du 1^{er} septembre au 31 août).

Il est indiqué que le forum pour les inscriptions aura lieu le 5 septembre 2009.

Remise de médailles et de blasons

Les tireurs sont récompensés pour leurs performances, leur assiduité et la qualité de leur comportement au sein du club.

Un verre de l'amitié ainsi qu'une démonstration d'escrime ancienne et moderne clôture cette réunion vers 20 h 30.

Le Président

----- Fin du compte rendu -----

D'un commun accord les affectations sont les suivantes

Didier Noël : Président, Eric Gogny : Vice-président, Laurence Boscher : Trésorière, Valérie Reboul : Secrétaire.